



**Collectif genevois  
de la grève féministe**



Gewerkschaft des Verkehrspersonals  
Syndicat du personnel des transports  
Sindacato del personale dei trasporti

## **Le Collectif genevois pour la Grève féministe et les commissions féministes syndicales appellent à la manifestation du 8 mars et à la grève le 14 juin 2023**

*Ce matin, le Collectif genevois pour la Grève féministe dévoilait le programme du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Avec les commissions féministes des syndicats genevois, le collectif tirait un bilan sur les avancées, reculs et statut quo en matière d'égalité, 4 ans après la grève des femmes \*/ féministe du 14 juin 2019. Face à trop peu d'avancées et des attaques constantes sur nos droits, nos conditions de vie et de travail, le collectif et les syndicats appellent à s'organiser dans le collectif, les quartiers et sur les lieux de travail pour des actions de grève du travail (non)rémunéré le 14 juin 2023. Une étape importante en vue de cette grande mobilisation sont les Assises nationales du 4 mars, à Fribourg, durant lesquelles seront définies les revendications principales nationales portées par la Grève féministe, et qui lanceront un appel national à la grève.*

### **Programme 8 mars :**

En plus de l'appel à rejoindre le mouvement de grève du 14 juin 2023, les revendications principales qui seront portées par le collectif cette année sont la **Solidarité avec les femmes iraniennes, afghanes, péruviennes** ainsi que le **Droit et l'accès à l'avortement en Suisse**, encore insuffisant et sous attaque.

17h : Rassemblement à la Rue du Mont-Blanc

17h30 : Départ du cortège (emmenée par les percussionnistes de la Batucada et la Red de tamboreras, et qui passera par le Pont des Bergues, place de la Fusterie, rue de la Corraterie, Place Neuve pour arriver à la Plaine de Plainpalais)

18h45 : Arrivée du cortège sur la Plaine de Plainpalais

19h : Mise au feu du patriarcat

La revendication syndicale principale pour ce 8 mars sera « **Touche pas à mon salaire minimum !** », contre la motion Ettlín qui met en danger le salaire minimum cantonal, gagné de haute lutte. Puisque les femmes sont surreprésentées dans les métiers à bas salaire, **défendre le salaire minimum qui cette année est de 24.-/h est un vrai enjeu féministe.**

Tract CGAS 8 mars avec toutes les revendications syndicales :

[http://www.cgas.ch/SPIP/IMG/pdf/cgas\\_8\\_mars.pdf](http://www.cgas.ch/SPIP/IMG/pdf/cgas_8_mars.pdf)

### **Contre la répression des mouvements féministes et sociaux**

Si cette manifestation a bien été annoncée aux autorités, le collectif de grève féministe a cette fois encore renoncé de faire une demande d'autorisation pour cette manifestation. Cette démarche s'inscrit dans l'action de la Coordination genevoise pour le droit de manifester. Il est important et légitime de pouvoir descendre dans la rue pour nos droits et revendications, sans attendre l'autorisation de qui que ce soit. Dans ce contexte, une répression de tout mouvement féministe allant dans ce sens serait malvenue.

### **Les assises nationales du 4 mars à Fribourg :**

Ce samedi 4 mars se tiendront, à Fribourg, les Assises nationales de la grève féministe ouvertes à tout le monde, membre d'un collectif de grève ou non, en mixité choisie sans hommes cisgenres. Les collectifs ont lancé en automne dernier un processus de rédaction de revendications communes visant à mobiliser pour le 14 juin. Après les assises romandes et suisse-alémaniques courant janvier, les assises nationales du 4 mars seront la culmination de ce processus où nous nous mettrons d'accord sur le contenu de cet appel à la grève.

En 2023, le mouvement de la Grève féministe continue à porter un féminisme intersectionnel, inclusif et de lutte des classes. Nous appelons tout le monde à se mobiliser avec ses propres revendications s'inscrivant dans la ligne politique que nous défendons.

Pour le 14 juin 2023 nous allons mettre en avant plusieurs revendications très concrètes dont la réduction généralisée du temps de travail, l'abolition du système de retraite des piliers, un plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, un congé parental d'au moins 1 an par personne et par enfant ou encore un plan national de lutte contre les discriminations racistes, lgbt-phobes et validistes. Cette liste n'est pas exhaustive et la version finale de l'appel sera mise à disposition des médias et lancée à la population dès le 4 mars.

### **Vers le 14 juin 2023 :**

Ce défilé du 8 mars 2023 se veut aussi un appel à participer à la grève générale du 14 juin 2023. La grève sur les lieux de travail est un droit, elle peut s'exprimer par plusieurs moyens.

*« La grève féministe c'est aussi grève du travail non rémunéré, de la consommation et de la formation. La grève dans ces domaines demande de la créativité et de la mobilisation collective. Pour cela nous invitons toutex unex chacunex à rejoindre le collectif de la grève et/ou des collectifs locaux qui s'organisent dans les quartiers et pour la grève du travail rémunéré de rejoindre les syndicats. »*  
**Inès Forster Malka (Collectif genevois pour la Grève féministe).**

*« C'est dans les entreprises que nous devons maintenant aussi obtenir l'égalité. »* **Valérie Buchs (SIT)**

*« Pour atteindre et garantir l'égalité, il faut renforcer les services publics. Nous voulons une société qui valorise l'importance de s'occuper d'autrui, reconnaissant que c'est une tâche d'intérêt général capitale, qui jusque-là est récupérée et compensée par les femmes à leur détriment. »* **Camille Cantone (SSP)**

« Utiliser l'argument de l'égalité pour justifier l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans était particulièrement méprisant au vu de l'inégalité salariale de 20% existant encore malgré la loi entre les hommes et les femmes et l'inégalité de répartition du travail rémunéré et non rémunéré. » **Emilie Wieland (Cartel intersyndical)**

« Il faut faire la place aux femmes sur les lieux de travail et répondre à leurs besoins spécifiques sur des questions organisationnelles, d'infrastructures, de matériel et de sécurité et bien-être au travail, avec une tolérance zéro concernant les violences sexuelles et sexistes. » **Aurélie Lelong (SEV)**

« Il est inadmissible que le salaire minimum genevois, avancé sociale et démocratique, soit remis en question au nationale par des représentant de droite et les milieux patronaux. Il s'agit d'un enjeu féministe majeur car 60% des personnes payé au salaire minimum sont des femmes qui sont largement majoritaire dans les métiers socialement primordiale mais peu valorisé au niveau du salaire ». Il est déjà difficile de s'en sortir financièrement à Genève avec le salaire minimum, il deviendrait impossible des survivre sans. » **Gahla Dörig (Unia)**

## Contacts :

Inès Forster Malka (Collectif genevois pour la Grève féministe) : 077 446 37 97

Valérie Buchs (Commission féministe CGAS) : 079 454 58 40